



RAPPORT INTERMÉDIAIRE

**POUR LE
PREMIER TRIMESTRE
DE L'EXERCICE 2020**

EN DATE DU 14 JANVIER 2020

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

Nous entamons l'exercice financier 2020 sur de solides bases. Les résultats financiers du premier trimestre continuent d'atteindre de nouveaux sommets, tant au niveau des ventes que de la profitabilité. Notre principale bannière, La Cage – Brasserie sportive, a démontré son pouvoir d'attraction grandissant auprès de la clientèle et notre équipe dévouée a su gérer avec brio l'effet de l'augmentation de l'achalandage.

Après plus de 35 années d'opération, nous sommes devenus la référence en matière de restauration d'ambiance au Québec. Nous avons développé une grande expertise opérationnelle que nous comptons mettre à profit dans le cadre du développement de notre portefeuille de bannières.

Au cours des dernières années, nous avons su nous démarquer et gagner d'importantes parts de marché dans un contexte hautement compétitif en misant sur la qualité de l'offre et de l'expérience, tant client qu'employé. Afin de soutenir la progression de notre profitabilité, nous allons continuer à valoriser notre principale bannière La Cage – Brasserie sportive, en misant notamment sur le développement de marchés à fort potentiel.

Nous connaissons également une évolution très positive des ventes au détail de nos produits de marque La Cage suite à l'expansion de la gamme de produits offerts et à la conclusion récente d'une entente de distribution avec un important détaillant à l'échelle nationale. Par ailleurs, nous avons ajouté à notre portefeuille les produits de marque Moishes au deuxième trimestre de l'an dernier.

Le développement de nos activités et notre saine gestion financière nous permettent de dégager d'importantes liquidités. Ainsi, en plus d'investir dans la croissance future, nous avons les moyens de prioriser le remboursement de la dette et de retourner de la valeur à nos actionnaires par le biais d'un paiement de dividende.

Performance financière de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019

Les ventes totales⁽¹⁾ des restaurants se sont élevées à 38,5 millions \$, atteignant un sommet historique et représentant une croissance de 12,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice 2019.

Lors du premier trimestre de l'exercice 2020, les produits consolidés de Sportscene ont augmenté de 10,4 millions \$ ou de 37,1 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 38,4 millions. Cette performance résulte de la contribution de cinq nouveaux établissements corporatifs (incluant les ouvertures et les regroupements d'entreprises) jumelée à la croissance des ventes moyennes par restaurant comparable⁽²⁾. Les produits provenant des ventes au détail de produits de marque La Cage et Moishes ont augmenté de 3,0 millions \$ ou 150,0 %, pour totaliser 4,9 millions \$. Cette progression est attribuable à l'ajout de la marque Moishes à compter du deuxième trimestre de l'exercice 2019, à la conclusion d'une entente de distribution auprès d'un nouveau détaillant et de l'expansion de la gamme de produits offerts. Les produits provenant des activités de franchisage et des autres activités ont également connu une augmentation combinée de 1,7 million \$ grâce aux activités de construction et de traiteur événementiel.

Le BAIIA ajusté consolidé⁽³⁾ de Sportscene a augmenté de 1,8 million \$ ou 59,1 % pour atteindre 4,9 millions \$. En excluant l'effet de l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location*, le BAIIA ajusté comparable s'est chiffré à 3,7 millions \$, soit une hausse de 0,6 million \$ ou 20,3 % par rapport à la période comparable de l'exercice financier 2019. Cette croissance provient de l'augmentation du volume de ventes auprès des quatre secteurs d'opérations de la Société.

Grâce à l'augmentation de ses produits consolidés et de sa profitabilité opérationnelle, ainsi qu'à la constatation d'un gain sur regroupements d'entreprises, Sportscene a clos le premier trimestre de l'exercice financier 2020 avec un résultat net de 1,7 million \$ ou 0,20 \$ par action de base (0,19 \$ dilué), en hausse de 66,3 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente alors que le résultat net par action s'établissait à 1,0 million \$ ou 0,13 \$ par action⁽⁴⁾ (de base et dilué).

Principaux développements

L'optimisation et l'expansion de la bannière La Cage – Brasserie sportive ainsi que des autres bannières demeure une priorité. Lors du premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a complété une importante rénovation de son restaurant phare La Cage du Centre Bell à Montréal. D'autre part, le restaurant P.F. Chang's de Montréal sera transformé en restaurant La Cage – Brasserie sportive afin de retirer le plein potentiel de cet emplacement. Quant à la bannière L'Avenue, un second établissement ouvrira ses portes sur la Rive-Sud de Montréal au printemps 2020. L'intégration de l'entreprise Moishes, acquise au deuxième trimestre de 2019, se poursuit de façon très satisfaisante, tant pour le célèbre *steakhouse* que pour les activités de ventes au détail.

De plus, au cours de la dernière année, des efforts importants et des ressources additionnelles ont été alloués au développement du réseau de distribution des produits au détail des marques Moishes et La Cage afin d'en favoriser la croissance. Depuis le début de l'exercice, une quinzaine de nouveaux produits La Cage, certifiés Aliments du Québec, sont disponibles en épicerie. Sportscene a également conclu une nouvelle entente de distribution pour ses produits de marque La Cage auprès d'un détaillant d'envergure nationale. Ces deux initiatives ont soutenu une évolution importante des produits provenant des ventes au détail.

Les initiatives de fidélisation de la clientèle et l'utilisation des nouvelles technologies, telles que son programme avant-gardiste « Club Cage », permettent également à Sportscene de continuellement optimiser son offre, ses opérations et l'expérience client en restaurant.

JEAN BÉDARD

Président du conseil, président et chef de la direction

Le 14 janvier 2020

⁽¹⁾ Les ventes totales des restaurants correspondent aux ventes réalisées par l'ensemble des restaurants opérant sous les différentes bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, détenus en coentreprises ou franchisés.

⁽²⁾ Les ventes moyennes par restaurant comparable isolent l'effet des ouvertures et fermetures de restaurants afin d'évaluer l'évolution réelle des ventes des restaurants.

⁽³⁾ Le BAIIA ajusté consolidé correspond au poste « Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises », duquel sont exclus les autres (gains) pertes et auquel est ajoutée la quote-part du résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises.

⁽⁴⁾ Le résultat par action reflète l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.

RAPPORT DE GESTION TRIMESTRIEL

SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET LA SITUATION FINANCIÈRE

POUR LA PÉRIODE DE 13 SEMAINES TERMINÉE LE 24 NOVEMBRE 2019

Description des activités

Groupe Sportscene inc. (« Sportscene » ou « la Société ») est un pionnier et un leader dans le créneau de la restauration d'ambiance au Québec, où la Société œuvre depuis 1984. Ses activités et résultats se répartissent en quatre secteurs distincts.

Restauration : Principal pôle d'activités de la Société, ce secteur consiste en l'exploitation de restaurants corporatifs et détenus en coentreprises. En date des présentes, on y retrouve 37 restaurants, dont 33 opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive (« La Cage »). Ce secteur a généré 69,3 % des produits consolidés de Sportscene au cours du trimestre terminé le 24 novembre 2019 (après éliminations intersectorielles). Implantés à travers le Québec et jouissant d'une forte image de marque, les restaurants **La Cage – Brasserie sportive** fournissent des services de restauration complets dans un décor d'inspiration sportive. Les restaurants La Cage se démarquent par des ambiances recherchées, par la qualité de l'offre de restauration conçue à partir de produits frais et locaux, et par le recours aux technologies audiovisuelles et de télécommunications avancées. Au cours des deux dernières années, la Société a commencé à intégrer des restaurants opérant sous d'autres bannières dont **Moishes** (steakhouse emblématique implanté à Montréal depuis 80 ans), **L'Avenue** (déjeuners et brunchs haut de gamme) et **P.F. Chang's** (cuisine asiatique). Ainsi, à l'heure actuelle, Sportscene opère quatre restaurants sous ces autres bannières.

Ventes au détail : Jusqu'à tout récemment, les ventes au détail se limitaient à la vente en épicerie de produits de marque La Cage. Au cours du dernier exercice, l'ajout des produits de marque Moishes ont contribué à une progression de ces activités. Désirant assurer la croissance des revenus de la vente au détail, la Société a récemment élargi sa gamme de produits La Cage et conclu une entente avec un important distributeur. Ce segment a généré 12,8 % des produits consolidés durant le premier trimestre de l'exercice 2020 (après éliminations intersectorielles).

Franchisage : Sportscene poursuit des activités de franchiseur auprès de 10 restaurants **La Cage – Brasserie Sportive**. Les produits provenant de cette activité incluent la perception de droits d'entrée et de redevances de même que la prestation de services de construction et de développement technologique offerts aux franchisés et aux coentreprises. Ce segment a généré 9,5 % des produits consolidés durant le premier trimestre de l'exercice 2020 (après éliminations intersectorielles).

Autres activités : Ce secteur inclut les services de traiteur événementiel, l'exploitation d'un complexe sportif et autres immeubles, ainsi que la vente de droits de diffusion d'événements sportifs. Ces activités ont généré 8,4 % des produits consolidés durant le premier trimestre de 2020 (après éliminations intersectorielles).

Employant au total environ 2 500 personnes dans les restaurants et au siège social, Sportscene est une société publique dont les actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A.

Commentaires préalables

Général

Ce rapport de gestion intermédiaire fournit une analyse des résultats d'exploitation pour la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, en comparaison avec la période correspondante terminée le 25 novembre 2018. Il fournit aussi une analyse des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière de la Société entre les 25 août 2019, date de clôture du dernier exercice financier, et 24 novembre 2019. Le rapport de gestion intermédiaire devrait être lu en parallèle avec les états financiers

consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes pour la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, lesquels n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen par un auditeur externe, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et notes afférentes portant sur l'exercice terminé le 25 août 2019. Ces documents et certains autres documents complémentaires, dont les rapports de gestion intermédiaires et annuels précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

À moins d'indications contraires, toutes les données comparatives portant sur les résultats pour la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019 (le « premier trimestre de l'exercice 2020 ») sont comparées aux données de la période de 13 semaines terminée le 25 novembre 2018 (le « premier trimestre de l'exercice 2019 »). Tel que mentionné à la rubrique *Nouvelles normes comptables appliquées en 2020* du présent rapport de gestion, la Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), en appliquant l'approche rétrospective modifiée, avec prise d'effet pour l'exercice ouvert le 26 août 2019. Par conséquent, les chiffres correspondants au 25 août 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les chiffres du premier trimestre de l'exercice 2019 n'ont pas été retraités et continuent d'être présentés conformément à l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »). Le présent rapport de gestion présente également, à des fins d'analyse seulement, les résultats du premier trimestre de l'exercice 2020 comme si la Société appliquait toujours l'IAS 17 et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16.

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe Sportscene inc. », « Sportscene » ou « la Société » désigne, selon le cas, Groupe Sportscene inc. et ses filiales, ou Groupe Sportscene inc. ou l'une de ses filiales. Les renseignements contenus dans le rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 14 janvier 2020, date de l'approbation des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du rapport de gestion intermédiaire par le conseil d'administration de la Société.

Conformité aux Normes internationales d'information financière IFRS

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant aux tableaux, est exprimée en dollars canadiens et préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par ailleurs, l'information comprise dans ce rapport de gestion renferme également certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. N'ayant pas un sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être compatibles avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Par exemple, Sportscene utilise le « BAIIA ajusté » et le « BAIIA ajusté consolidé », car ces mesures permettent à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société et de ses secteurs d'activités. Le BAIIA ajusté correspond, pour chacun des secteurs d'activité de la Société, au résultat avant frais financiers, amortissements, autres (gains) pertes, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat. Pour sa part, le BAIIA ajusté consolidé correspond au BAIIA ajusté tel que défini précédemment, auquel est ajoutée la quote-part du résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises. De façon générale, le BAIIA est un indicateur financier largement utilisé pour évaluer la capacité d'une société à rembourser ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le résultat net, comme un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités.

Outre le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté consolidé, les mesures financières suivantes ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. Les ventes totales des restaurants correspondent aux ventes réalisées par l'ensemble des restaurants opérant sous les différentes bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, détenus en coentreprises ou franchisés. Cette mesure de performance indique la croissance générale de la Société et reflète l'incidence directe de l'ouverture et de la fermeture de restaurants. Les ventes moyennes par restaurant comparable servent, quant à elles, à isoler l'effet des ouvertures et fermetures de restaurants afin d'évaluer l'évolution réelle des ventes des établissements qui ont été en opération pendant deux années consécutives complètes. Les liquidités disponibles à court terme incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements, le cas échéant. L'endettement total net est composé de la somme de la dette à long terme (incluant sa portion courante),

des obligations locatives (incluant la portion courante) et de la contrepartie éventuelle, nette des liquidités disponibles à court terme.

Le lecteur est prié de se référer au tableau 11 du présent rapport de gestion, qui présente un rapprochement quantitatif des données financières non conformes aux IFRS.

Présentation de l'information sectorielle

À compter du premier jour du présent exercice, soit le 26 août 2019, un nouveau secteur est présenté afin de refléter les récents changements survenus au sein des activités de la Société ainsi que ses plans de développement pour les prochaines années. La description des quatre principaux secteurs (Restauration, Ventes au détail, Franchisage et Autres activités) est fournie à la rubrique précédente « Description des activités ». La Société a procédé au retraitement de l'information sectorielle correspondante pour les périodes antérieures.

Déclarations prospectives

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes liés à l'exploitation et à la situation financière de la Société. Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de Sportscene peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières.

La direction de Sportscene tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Stratégie corporative et développements récents

2020-2023

Phase d'expansion

Lors des deux dernières années, Sportscene a procédé avec succès à l'intégration de nouvelles bannières de restauration d'ambiance, a continué d'améliorer l'expérience client et employé, et diversifié ses activités en misant sur de nouveaux canaux de distribution auprès de ses consommateurs. Ce virage stratégique a permis d'améliorer de façon significative l'attrait de la bannière La Cage auprès de la clientèle, a permis d'augmenter de façon soutenue la profitabilité et a mis en place de solides bases permettant d'entamer une nouvelle phase de croissance. Afin de réaliser son plein potentiel lors des trois prochaines années, Sportscene misera sur les deux axes suivants :

1. Optimisation du réseau de restaurants, en misant sur la principale bannière : La Cage

À priori, la Société compte miser sur l'augmentation des parts de marché de La Cage – Brasserie sportive, principalement par l'ouverture de nouvelles Cages localisées dans des marchés à plus forte densité de population. Prioriser la croissance dans les plus grands centres urbains devrait permettre de rejoindre une clientèle plus vaste, de faciliter l'accès à la main-d'œuvre et de donner lieu une meilleure optimisation des opérations.

Lors du premier trimestre de l'exercice 2020, Sportscene a complété la rénovation d'un de ses restaurants phare : La Cage du Centre Bell à Montréal. Également dans l'esprit d'optimiser le réseau et de miser sur

l'attrait grandissant des restaurants La Cage, le restaurant P.F. Chang's sur l'avenue Décarie à Montréal a été fermé récemment et sera converti en restaurant La Cage au cours des prochaines semaines.

En second lieu, afin de stimuler la croissance organique dans son réseau existant, Sportscene continuera de miser sur une offre de qualité basée sur des produits frais et locaux et sur l'intégration de nouveaux outils technologiques tel que le programme Club Cage dans le but de poursuivre l'amélioration de l'expérience client et fidéliser davantage sa clientèle.

L'expérience employé demeure également une priorité pour la Cage. En assurant la formation et la mobilisation de son personnel, la Cage a se démarque en tant qu'employeur de choix dans un contexte de plus en plus compétitif pour la main-d'œuvre dans l'industrie de la restauration.

2. Développement de nouveaux créneaux de distribution

Sportscene désire assurer la progression des revenus provenant de la vente au détail de ses produits de marque La Cage et Moishes. À la fin de l'exercice précédent, la Société a d'ailleurs débuté la commercialisation en épicerie d'une nouvelle gamme de produits certifiés Aliments du Québec de la marque La Cage, principalement des mayonnaises, épices et sauces. Lors du premier trimestre de l'exercice 2020, les ventes provenant de ce segment ont connu une forte croissance comparativement à l'année précédente en raison de l'ajout de la marque Moishes au deuxième trimestre de l'exercice 2019, de l'élargissement de la gamme de produits offerts et de la conclusion d'une nouvelle entente de distribution auprès d'un grand détaillant.

Renseignements trimestriels

Tableau 1 : Principales données financières des derniers trimestres (non audités)⁽¹⁾

(en milliers de \$, sauf pour les montants par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
Exercice se terminant le 30 août 2020				
Ventes totales des restaurants ⁽²⁾⁽³⁾	38 495			
Produits de la Société ⁽⁴⁾	38 373			
Résultat net	1 708			
Résultat par action				
• de base	0,20			
• dilué	0,19			
Exercice terminé le 25 août 2019				
Ventes totales des restaurants ⁽²⁾⁽³⁾	34 243	35 521	38 624	36 981
Produits de la Société ⁽⁴⁾	27 987	29 551	31 553	33 502
Résultat net	1 027	545	1 096	1 215
Résultat par action ⁽⁵⁾				
• De base	0,13	0,07	0,13	0,13
• Dilué	0,13	0,07	0,13	0,12
Exercice terminé le 26 août 2018				
Ventes totales des restaurants ⁽²⁾⁽³⁾	32 485	32 063	35 070	33 068
Produits de la Société ⁽⁴⁾	25 289	25 493	27 642	27 052
Résultat net	803	456	1 498	302
Résultat par action ⁽⁵⁾				
• De base	0,09	0,06	0,17	0,04
• Dilué	0,09	0,06	0,17	0,04

(1) Les données trimestrielles de l'exercice 2020 tiennent compte de l'incidence de l'adoption de la nouvelle norme IFRS 16, dont il est question dans la rubrique *Nouvelles normes comptables appliquées en 2020* du présent rapport de gestion. Comme le permet cette nouvelle norme, les données comparatives n'ont pas été retraitées et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables.

(2) Ventes totales générées par l'ensemble des restaurants opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive et sous les autres bannières de la Société, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés.

(3) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 11.

(4) Les produits de la Société incluent les contributions au Fonds national de publicité et les données comparatives ont été redressées.

(5) Le résultat par action reflète l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.

Évolution trimestrielle et saisonnalité

Par le passé, les activités de la Société étaient particulièrement influencées par le calendrier des événements sportifs, faisant en sorte que le troisième trimestre était traditionnellement le meilleur de l'année. Au cours des dernières années, le repositionnement de la bannière La Cage a contribué à diminuer l'importance relative de l'effet « événementiel » dans le modèle d'affaires de la Société, favorisant ainsi une atténuation du cycle saisonnier des activités de la Société et, par le fait même, une gestion plus équilibrée et rentable de ses opérations tout au long de l'année. Conformément à la stratégie de la Société, cette tendance favorable devrait être renforcée à l'avenir par l'intégration d'autres bannières de restauration d'ambiance, l'expansion de ses activités de ventes au détail de produits de marques et l'exploration de nouveaux canaux de distribution pour rejoindre les consommateurs.

Tableau 2 : Autres renseignements consolidés trimestriels choisis (non audités)

(en milliers de \$, sauf pour les données par action et le nombre d'actions)

Résultats				
13 semaines terminées en novembre	2019 ⁽¹⁾	2019 ⁽¹⁾ <i>Excluant l'impact d'IFRS 16</i>	2018	2017
	\$	\$	\$	\$
Ventes totales des restaurants ⁽²⁾⁽³⁾	38 495	38 495	34 243	32 485
Produits de la Société	38 373	38 373	27 987	25 289
BAIIA ajusté consolidé ⁽³⁾	4 942	3 739	3 107	2 628
Résultat net	1 708	1 748	1 027	803
Résultat par action de catégorie A ⁽⁴⁾				
• de base	0,20	0,20	0,13	0,09
• dilué	0,19	0,20	0,13	0,09
Actions catégorie A en circulation (en milliers)				
• de base	8 548	8 548	8 532	8 370
• dilué	8 759	8 759	8 572	8 430
Dividendes en espèces déclarés sur les actions de catégorie A	-	-	-	-

**Données relatives à la situation
financière**

	24 novembre 2019 ⁽¹⁾	24 novembre 2019 ⁽¹⁾ <i>Excluant l'impact d'IFRS 16</i>	25 août 2019	25 novembre 2018
	\$	\$	\$	\$
Liquidités disponibles à court terme ⁽⁵⁾	419	419	558	5 714
Actif total	107 663	82 983	78 109	74 265
Capitaux propres	40 229	40 270	38 470	36 801
Endettement total ⁽⁶⁾	45 438	17 416	18 420	17 478

- (1) Les données au 24 novembre 2019 font état de l'adoption de l'IFRS 16. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la note 3 d) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les données de 2018 et 2017 n'ont pas été retraitées. Les chiffres présentés excluant l'impact d'IFRS 16 ont été calculés comme si la Société appliquait toujours l'IAS 17 au premier trimestre de l'exercice 2020 et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16.
- (2) Ventes totales générées par l'ensemble des restaurants, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés, opérant sous la bannière La Cage – Brasserie sportive et sous les autres bannières de la Société.
- (3) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 11.
- (4) Le résultat par action reflète l'application rétroactive du fractionnement des actions à raison de deux pour une en date du 8 février 2019.
- (5) Inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les placements, le cas échéant.
- (6) Inclut la dette à long terme, la contrepartie éventuelle et les obligations locatives, incluant les tranches courantes. Pour plus de détails, se référer au tableau 9.

Tableau 3 : Évolution du nombre de restaurants depuis le début de l'exercice 2020

	Corporatifs ⁽¹⁾	Coentreprises ⁽²⁾	Franchises ⁽²⁾	Total
Au 25 août 2019	31	7	10	48
Constructions	-	-	-	-
Transactions	2	(2)	-	-
Fermetures	-	-	-	-
Au 24 novembre 2019	33	5	10	48

(1) Les restaurants corporatifs opèrent sous les bannières La Cage – Brasserie sportive, P.F. Chang's, L'Avenue, Moishes et À Domicile.

(2) Les restaurants détenus en coentreprises et par des franchisés opèrent sous les bannières La Cage – Brasserie sportive.

Changements dans le réseau de restaurants depuis le début de l'exercice

En début d'exercice, le réseau de restauration de la Société, incluant les unités corporatives, les coentreprises et les franchises, rassemblait 48 restaurants, dont 43 Cages (26 corporatives, 7 coentreprises et 10 franchises), et cinq restaurants d'autres bannières.

En date du 24 novembre 2019, le réseau de restauration de la Société rassemblait 48 unités, dont 43 Cages (28 corporatives, 5 coentreprises et 10 franchises), et cinq restaurants d'autres bannières.

Après la fin du trimestre, la Société a procédé à la fermeture d'un établissement corporatif exploitant sous la bannière La Cage et procède actuellement à la conversion d'un établissement d'une autre bannière en restaurant La Cage. Par conséquent, en date des présentes, le réseau de restaurants de la Société compte 32 établissements corporatifs (dont 28 Cages et 4 établissements d'autres bannières), ainsi que 15 restaurants La Cage exploités en coentreprises ou en franchises.

Performance générale des restaurants

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, les **ventes totales des restaurants**, qu'ils soient corporatifs, exploités en coentreprises ou franchisés, toutes bannières confondues, se sont élevées à 38,5 millions \$ comparativement à 34,2 millions \$ lors du premier trimestre de l'exercice 2019, ce qui représente une hausse significative de 4,3 millions \$ ou de 12,4 %. Celle-ci est principalement attribuable à la croissance moyenne des ventes par restaurant comparable, ainsi qu'à l'ajout de deux restaurants par rapport à la même période de l'année précédente.

Résultats d'exploitation de la Société pour la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019

Comptabilisation des produits et des charges des restaurants

Le réseau de restaurants opérant sous les différentes bannières de la Société est composé d'établissements corporatifs (incluant les filiales), de coentreprises et de franchises. Dans ses états financiers consolidés, Sportscene comptabilise la totalité des produits et des charges de ses établissements corporatifs ainsi que la part du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans certaines de ses filiales. Les résultats des coentreprises, c'est-à-dire les établissements détenus à 50 % ou moins par la Société, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence conformément à l'application de la norme IFRS 11 « *Partenariats* ». Leur résultat net est isolé et présenté séparément. Pour ce qui est des franchises, la Société perçoit surtout des produits sous forme de redevances, de droits d'entrée et de contributions au Fonds national de publicité.

Compte tenu de ces différents modes de comptabilisation et des changements apportés d'une année ou d'un trimestre à l'autre à la composition du réseau de restaurants, la direction est d'avis que les indices

les plus révélateurs de la performance de la Société, outre son résultat net et ses flux de trésorerie, sont l'évolution des ventes totales des restaurants et des ventes moyennes par restaurant comparable ainsi que celle du BAIIA ajusté consolidé.

Tableau 4 : Produits consolidés et sectoriels⁽¹⁾ (non audités)

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

Périodes de 13 semaines terminées les	24 novembre 2019		25 novembre 2018	
Produits de restauration ⁽²⁾⁽³⁾	26 580	69,3 %	20 784	74,3 %
Produits des ventes au détail ⁽²⁾⁽⁴⁾	4 929	12,8 %	1 971	7,0 %
Produits de franchisage ⁽²⁾⁽⁵⁾	3 647	9,5 %	2 569	9,2 %
Autres produits ⁽²⁾⁽⁶⁾	3 217	8,4 %	2 663	9,5 %
Produits consolidés	38 373	100,0 %	27 987	100,0 %

(1) Pour plus de détails, voir la note 18 « Informations sectorielles » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(2) Après éliminations intersectorielles.

(3) Produits générés par les restaurants corporatifs, toutes bannières confondues.

(4) Incluent les produits générés par la vente en épicerie de produits de marques La Cage et Moishes (depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2019).

(5) Incluent les droits d'entrée et redevances perçus auprès des établissements franchisés et détenus en coentreprises ainsi que les revenus provenant des services qui leur sont offerts, plus particulièrement la construction et la rénovation de restaurants et le développement technologique.

(6) Incluent les services de traiteur événementiel, l'exploitation d'un complexe sportif et autres immeubles, ainsi que la vente de droits de diffusion d'événements sportifs.

Commentaires sur les résultats d'exploitation de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, les produits consolidés de Sportscene ont augmenté de 10,4 millions \$ ou de 37,1 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 38,4 millions \$.

Cette évolution provient en majeure partie des **activités de restauration**, dont les produits ont augmenté de 5,8 millions \$ ou 27,9 % pour totaliser 26,6 millions \$. Cette performance résulte de la contribution de cinq nouveaux établissements corporatifs (incluant les ouvertures et les regroupements d'entreprises), jumelée à la croissance des ventes moyennes par restaurant comparable. Les produits de restauration représentent 69,3 % des produits consolidés, soit une plus faible proportion par rapport à 74,3 % lors du premier trimestre de l'exercice 2019, résultant de la diversification des activités de la Société.

Les produits provenant des **ventes au détail** ont augmenté de 3,0 millions \$ ou 150,0 %, pour totaliser 4,9 millions \$. Cette croissance est attribuable à la progression des ventes en épicerie des produits de la marque La Cage suite à la conclusion d'une entente de distribution auprès d'un nouveau détaillant et de l'expansion de la gamme de produits offerts, ainsi que la contribution de la vente en épicerie de produits de marque Moishes, dont le regroupement d'entreprises a eu lieu au deuxième trimestre de l'exercice précédent. Les produits provenant de la vente au détail représentent maintenant 12,8 % des produits consolidés, en hausse par rapport à 7,0 % lors du premier trimestre de l'exercice 2019, résultant d'efforts dévoués à faire croître ce segment.

Les produits générés par les **activités de franchisage** ont connu une augmentation de 1,1 million \$ ou 42,0 %, pour s'établir à 3,6 millions \$, provenant de la croissance des revenus de construction notamment reliés à la rénovation importante de La Cage du Centre Bell à Montréal, exploitée en coentreprise. En

pourcentage des produits consolidés, les produits de franchisage représentent 9,5 % par rapport à 9,2 % lors du premier trimestre de l'exercice 2019.

Les produits provenant des **autres activités** ont augmenté de 0,6 million \$, pour se chiffrer à 3,2 millions \$, soit une hausse de 20,8 % par rapport au premier trimestre de l'exercice 2019. Cette croissance est attribuable à l'augmentation des revenus de traiteur événementiel.

Tableau 5 : BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidé et sectoriel (non audité)

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

Périodes de 13 semaines terminées les	24 novembre 2019 ⁽³⁾	24 novembre 2019 ⁽³⁾ <i>Excluant l'impact d'IFRS 16</i>	25 novembre 2018
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ de la restauration ⁽²⁾	3 852	2 673	2 316
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ des ventes au détail ⁽²⁾	250	250	153
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ du franchisage ⁽²⁾	201	188	(7)
BAIIA ajusté ⁽¹⁾ des autres activités ⁽²⁾	<u>639</u>	<u>628</u>	<u>645</u>
BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidé	4 942	3 739	3 107

(1) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 11.

(2) Après éliminations intersectorielles

(3) Les données au 24 novembre 2019 font état de l'adoption de l'IFRS 16. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la note 3 d) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les soldes du trimestre terminé le 25 novembre 2018 n'ont pas été retraités. L'ajustement qui est présenté en excluant l'effet de l'adoption d'IFRS 16 a été calculé comme si la Société appliquait toujours l'IAS 17 au premier trimestre de l'exercice 2020 et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16.

Croissance du réseau et rentabilité lors de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019

Le BAIIA ajusté consolidé de Sportscene a augmenté de 1,8 million \$ ou 59,1 % pour atteindre 4,9 millions \$. En excluant l'effet de l'adoption d'IFRS 16, le BAIIA ajusté comparable s'est chiffré à 3,7 millions \$, soit une hausse de 0,6 million \$ ou 20,3 % par rapport à la période comparable de l'exercice financier 2019.

Le BAIIA ajusté des **activités de restauration** a progressé de 1,5 million \$ ou 66,3 %, pour se chiffrer à 3,9 millions \$. L'adoption d'IFRS 16 a contribué 1,2 million \$ à la profitabilité de ce segment, alors que la balance résulte de la croissance des ventes des restaurants.

Le BAIIA ajusté provenant des activités des **ventes au détail** s'est chiffré à 0,3 million \$, en hausse par rapport à 0,2 million \$, reflétant la progression des ventes provenant de ce nouveau secteur.

Le BAIIA ajusté des **activités de franchisage** s'est chiffré à 0,2 million \$ par rapport à un BAIIA ajusté nul pour l'exercice précédent, résultant de l'augmentation des activités de construction lors du trimestre.

Le BAIIA ajusté provenant des **autres activités** est demeuré stable à 0,6 million \$.

Tableau 6 : Marge brute consolidée⁽¹⁾, résultat avant impôt et résultat net consolidés (non audités)
(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages et le résultat par action)

Périodes de 13 semaines terminées les	24 novembre 2019 ⁽²⁾		24 novembre 2019 ⁽²⁾ <i>Excluant l'impact d'IFRS 16</i>		25 novembre 2018	
Marge brute consolidée ⁽¹⁾ (en % des produits)	24 088	62,8 %	24 088	62,8 %	19 340	69,1 %
BAIIA ajusté consolidé ⁽¹⁾	4 942		3 739		3 107	
Amortissements	2 413		1 500		1 390	
Frais financiers	543		255		220	
Autres gains ⁽³⁾	(483)		(483)		(1)	
BAIIA des coentreprises ⁽⁴⁾	214		155		415	
Revenu net des coentreprises	(52)		(50)		(233)	
Résultat avant impôt (en % des produits)	2 307	6,0 %	2 362	6,2 %	1 316	4,7 %
Impôt sur le résultat	599		614		289	
Résultat net (en % des produits)	1 708	4,5 %	1 748	4,6 %	1 027	3,7 %
Résultat par action (en \$)						
• De base	0,20		0,20		0,13	
• Dilué	0,19		0,20		0,13	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)						
• De base	8 548		8 548		8 532	
• Dilué	8 759		8 759		8 572	

(1) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 11.

(2) Les données au 24 novembre 2019 font état de l'adoption de l'IFRS 16. Pour plus de détails, veuillez vous référer à la note 3 d) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les soldes du trimestre terminé le 25 novembre 2018 n'ont pas été retraités. L'ajustement qui est présenté en excluant l'effet de l'adoption d'IFRS 16 a été calculé comme si la Société appliquait toujours l'IAS 17 au premier trimestre de l'exercice 2020 et qu'elle n'avait pas adopté l'IFRS 16.

(3) Les autres gains incluent notamment les gains sur regroupements d'entreprises réalisés par étapes ainsi que les gains/pertes sur cessions et dépréciation d'immobilisations corporelles. Pour plus de détails, se référer à la note 7 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(4) Résultat avant charges financières, amortissement et impôts des coentreprises (se référer au tableau 11).

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, la marge brute consolidée a augmenté de 4,7 millions \$ ou 24,6 % pour se chiffrer à 24,1 millions \$. Cette amélioration provient de la croissance des ventes de restauration et de produits distribués en épicerie. Pour sa part, la marge brute en pourcentage des produits est passée de 69,1 % à 62,8 % suite aux changements dans la composition du mix de produits.

La dépense d'amortissement a augmenté de 1,0 million \$ pour se chiffrer à 2,4 millions \$. Cette augmentation provient en majeure partie de l'adoption d'IFRS 16, qui a donné lieu à la constatation de 24,8 millions \$ d'actifs au titre du droit d'utilisation. La balance de l'augmentation provient des investissements en immobilisations faits dans le cadre de la nouvelle phase d'expansion et de projets de développement technologique.

Les frais financiers ont augmenté de 0,3 million \$ pour se chiffrer à 0,5 million \$. Cette augmentation provient en majeure partie de l'adoption d'IFRS 16, ainsi qu'aux nouveaux emprunts contractés pour financer en partie l'expansion de la Société, dont l'acquisition de Moishes.

Sportscene a inscrit un gain de 0,5 million \$ au poste « *Autres gains* » alors qu'un gain non significatif a eu lieu lors du premier trimestre de l'exercice 2019. Ce gain correspond à un gain de 1,2 million \$ résultant des regroupements d'entreprises réalisés au début de l'exercice, net d'une dépréciation et perte sur cession d'immobilisations de 0,6 million \$ et de frais de fermeture de restaurants de 0,1 million \$.

La quote-part du BAIIA provenant des coentreprises a diminué de 50 % pour se chiffrer à 0,2 million \$, reflétant la diminution du nombre de coentreprises par rapport à l'exercice précédent.

Sportscene a ainsi clos le premier trimestre de l'exercice 2020 avec un résultat net de 1,7 million \$ ou 0,20 \$ par action de base (0,19 \$ dilué), affichant une hausse de 0,7 million \$ ou 0,07 \$ par action par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent, alors que le résultat net par action s'établissait à 1,0 million \$ ou 0,13 \$ par action (de base et dilué).

Flux de trésorerie pour la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019

Tableau 7 : Sommaire des flux de trésorerie (non audité)
(en milliers de \$)

Périodes de 13 semaines terminées les	24 novembre 2019	25 novembre 2018
Activités opérationnelles :		
Résultat net	1 708	1 027
Éléments du résultat net sans incidence sur la trésorerie	1 878	1 099
Fonds autogénérés	3 586	2 126
Variation nette des soldes hors caisse	1 586	136
Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles	5 172	2 262
Flux de trésorerie requis par les activités de financement	(2 963)	(426)
Flux de trésorerie requis par les activités d'investissement	(2 348)	(1 969)
<i>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</i>	(139)	(133)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	419	5 714

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, l'adoption d'IFRS 16 a eu pour effet d'accroître les flux de trésorerie générés par les activités **opérationnelles** de 0,9 million \$ (représentant l'amortissement des actifs au titre de droit d'utilisation) et d'augmenter les flux de trésorerie requis par les activités de **financement** de 1,2 million \$ (représentant le remboursement des obligations locatives).

Excluant l'impact d'IFRS 16, les activités **opérationnelles** ont produit des fonds autogénérés (ou flux de trésorerie avant la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement) de 2,7 millions \$, comparativement à 2,1 millions \$ lors de la période équivalente de l'année précédente. Cette amélioration de 0,6 million \$ s'explique principalement par l'augmentation du résultat net de 0,7 million \$.

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement a généré des liquidités de 1,6 million \$, soit une hausse de 1,4 million \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des créditeurs et charges à payer.

Les activités de **financement** ont requis des liquidités de 1,8 millions \$, excluant l'impact d'IFRS 16, comparativement à 0,4 million \$ au premier trimestre de l'exercice 2019. Grâce aux flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles, la Société a été en mesure de rembourser 1,4 million \$ de dettes supplémentaires et ce, malgré les investissements faits au cours du premier trimestre de l'exercice 2020.

Les activités d'**investissement** ont utilisé des liquidités totales nettes de 2,3 millions \$, comparativement à 2,0 millions \$. Les investissements ayant lieu lors du premier trimestre de l'exercice 2020 se répartissent ainsi :

- une somme de 1,2 million \$ allouée aux regroupements d'entreprises, comparativement à une somme quasi nulle au trimestre correspondant de l'exercice 2019;
- un montant de 0,6 million \$ alloué à l'acquisition de nouvelles immobilisations corporelles et incorporelles, en baisse par rapport à 1,9 million \$ investi lors du trimestre correspondant de l'exercice 2019, somme qui était alors majoritairement allouée au développement de deux nouvelles bannières;
- une somme de 0,5 million \$ allouée principalement à des effets à recevoir d'une coentreprise.

Le solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie a diminué de 0,1 million \$, pour le porter à 0,4 million \$ en date du 24 novembre 2019.

Situation financière de la Société en date du 24 novembre 2019

Tableau 8 : Sommaire de la situation financière (non audité)

(en milliers de \$ sauf pour le coefficient)

	24 novembre 2019	25 août 2019
Actif :		
Actifs courants	15 264	13 974
Actifs non courants	92 399	64 135
Actif total	107 663	78 109
Passif et capitaux propres :		
Passifs courants	23 143	15 908
Passifs non courants	44 291	23 731
Passif total	67 434	39 639
Capitaux propres	40 229	38 470
	107 663	78 109
Fonds de roulement :	(7 879)	(1 934)
<i>Coefficient de fonds de roulement</i>	0,66 :1	0,88 :1

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, l'**actif total** a affiché une augmentation de 29,6 millions \$. L'évolution des principaux postes d'actif se résume comme suit :

- Le total des actifs non courants a augmenté de 28,3 millions \$, dû en majeure partie à l'adoption de la norme IFRS 16 qui a donné lieu à la reconnaissance d'un actif au titre de droits d'utilisation de 24,8 millions \$. De plus, les regroupements d'entreprises ont contribué à l'augmentation du goodwill de 1,6 million \$, des actifs incorporels de 1,2 million \$, des effets à recevoir et autres actifs de 1,0 million \$ et des immobilisations corporelles de 1,0 million \$. Les investissements dans des coentreprises ont, quant à eux, diminué de 1,0 million \$.
- Pour sa part, le total des actifs courants a augmenté de 1,3 million \$ provenant de la hausse de 1,1 million \$ des débiteurs, résultant des activités de ventes au détail.

Le **passif total** a augmenté de 27,8 millions \$, à la suite des principales variations suivantes :

- Le total des passifs non courants s'est accru de 20,6 millions \$, dû principalement à l'adoption de la

norme IFRS 16 qui a donné lieu à la reconnaissance d'une obligation locative de 24,8 millions \$ ainsi qu'à la réduction de 3,3 millions \$ des produits et crédits différés à la date de transition. De plus, la dette à long terme et la contrepartie éventuelle ont diminué de 1,1 million \$.

- Pour sa part, le total des passifs courants a augmenté de 7,2 millions \$ ce qui s'explique par une augmentation des créditeurs et charges à payer de 4,0 millions \$ provenant de l'augmentation du niveau des activités de restauration et de ventes au détail, et de la reconnaissance d'une tranche courante des obligations locatives de 3,1 millions \$ provenant de l'adoption de la norme IFRS 16.

Enfin, le total des **capitaux propres** a augmenté de 1,8 million \$ pour atteindre 40,2 millions \$ en date du 24 novembre 2019, principalement grâce au résultat net réalisé au cours du premier trimestre de l'exercice 2020.

À la même date, le **fonds de roulement** affichait un déficit de 7,9 millions \$ pour un coefficient de 0,66:1, comparativement à un déficit de 1,9 million \$ pour un coefficient de 0,88:1 au 25 août 2019. Excluant l'impact de l'adoption de l'IFRS 16, le fonds de roulement afficherait plutôt un déficit de 4,8 millions \$ pour un coefficient de 0,76 :1. Ce recul de 2,9 millions \$ comparativement au solde au 25 août 2019 s'explique essentiellement par l'expansion des activités de restauration et de vente au détail de la Société, et par la gestion active des liquidités et du crédit rotatif afin de minimiser les frais financiers et maximiser la rentabilité de la Société.

Tableau 9 : Situation d'endettement (non audité)

(en milliers de \$, sauf pour le coefficient)

	24 novembre 2019	25 août 2019
<i>Endettement total net :</i>		
Dette à long terme (incluant la tranche courante)	15 127	16 159
Contrepartie éventuelle	2 289	2 261
Obligations locatives (incluant la tranche courante)	<u>28 022</u>	-
Total de l'endettement	45 438	18 420
Moins : liquidités disponibles à court terme	<u>(419)</u>	<u>(558)</u>
Endettement total net des liquidités	45 019	17 862
<i>Coefficient d'endettement sur capital investi :</i>		
Capital investi :		
Capitaux propres	40 229	38 470
Endettement total net	<u>45 019</u>	<u>17 862</u>
Total	85 248	56 332
Coefficient d'endettement total net / capital investi	52,8%	31,7 %

Au cours de l'exercice 2019, la Société a procédé à la renégociation de sa principale entente de financement afin de mettre en place un crédit rotatif d'un montant maximal de 25 millions \$ portant intérêt au taux de base majoré de 0,5 % et venant à échéance en juin 2022. Aucun remboursement n'est exigible avant l'échéance du terme. La mise en place du crédit rotatif vise à améliorer la capacité et la flexibilité d'emprunt afin d'optimiser le financement de projets d'investissement et d'expansion, tout en réduisant les charges financières.

Depuis le début de l'exercice 2020, l'endettement total net a augmenté de 27,2 millions \$ pour se chiffrer à 45,0 millions \$ en date du 24 novembre 2019, comparativement à 17,9 millions \$ au 25 août 2019. Cette augmentation provient en totalité de l'effet de l'adoption de la norme IFRS 16 qui a donné lieu à la reconnaissance d'obligations locatives totalisant 28,0 millions \$. Pour sa part, le coefficient d'endettement

total net par rapport au capital investi est passé de 31,7 % au 25 août 2019, à 52,8 % au 24 novembre 2019. En excluant l'effet de l'adoption de la norme IFRS 16, le coefficient d'endettement total net par rapport au capital investi serait en baisse, soit à 29,7 %. Ainsi, l'évolution de la situation d'endettement total net de la Société reflète les efforts continus de réduction du niveau de la dette, laquelle a diminué de 1,1 million \$ lors du premier trimestre de l'exercice en cours, et ce malgré les investissements importants réalisés au cours de la période. Au 24 novembre 2019, la Société disposait d'un financement supplémentaire de 19,0 millions \$ à même son crédit rotatif.

Au 24 novembre 2019, toutes les clauses restrictives incluses dans les conventions de financement de la Société étaient respectées. À la lumière de la croissance de ses résultats depuis trois ans, de ses projets de développement et de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'elle continuera de respecter ses clauses restrictives et de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon des conditions de remboursement normales.

Événement postérieur au 24 novembre 2019

Le 1^{er} janvier 2020, la Société a acquis une participation de 60 % dans Crémy Pâtisserie inc. en contrepartie de 0,2 million \$ en espèces.

Versement de dividendes

La pratique du conseil d'administration est de juger, en temps opportun, de la pertinence du versement de dividendes à la lumière des conditions du marché, de la situation financière et des besoins de fonds de la Société, de même que de l'atteinte d'indices de performance conformes aux objectifs de la direction.

À la lumière de la progression soutenue des résultats de la Société, de même que de sa solide situation financière et de ses liquidités disponibles, le conseil d'administration de la Société a approuvé, en date du 14 janvier 2020, le versement d'un dividende de 0,15 \$ par action de catégorie A, lequel sera versé le 19 février 2020 aux actionnaires inscrits en date du 31 janvier 2020.

Renseignements sur le capital-actions

Octroi de nouvelles options d'achat d'actions

Le 15 octobre 2019, le conseil d'administration de la Société a octroyé des options d'achat d'actions visant 40 000 actions de catégorie A à un dirigeant. Ces options d'achat d'actions peuvent être exercées à un prix de 5,75 \$ par action, pour une période de 7 ans, soit jusqu'au 15 octobre 2026.

Le 14 janvier 2020, 853 178 actions de catégorie A étaient réservées à l'intention de dirigeants, d'administrateurs et de consultants, dont 215 178 options n'avaient toujours pas été octroyées. Selon les termes et conditions prévus au régime d'options d'achat d'actions de catégorie A de la Société, les 622 000 options en cours donnent droit à leur détenteur d'acquérir des actions de Sportscene à un prix de levée moyen pondéré de 3,49 \$ par action.

Perspectives et objectifs pour l'exercice 2020

Après avoir réussi le repositionnement de la bannière **La Cage – Brasserie sportive**, la Société a entrepris de développer de nouvelles avenues d'expansion, poursuivi la valorisation et l'optimisation de sa principale bannière, et complété la modernisation de la plupart de ses restaurants.

La Cage demeure la principale source de croissance financière de Sportscene et la direction estime que cette bannière n'a pas encore livré tout son potentiel de revenu et de profitabilité. Comme décrit à la section « Stratégie corporative et développements récents », Sportscene compte principalement sur

l'optimisation de sa principale bannière et sur le développement de nouveaux créneaux de distribution afin de poursuivre ses objectifs corporatifs.

Acquisition d'immobilisations

En 2018 et 2019, la Société a investi respectivement 8,2 millions \$ et 7,3 millions \$ dans la modernisation de sa principale bannière La Cage - Brasserie sportive ainsi que dans le développement de nouvelles bannières. En 2020, Sportscene compte augmenter légèrement ce niveau afin de compléter la modernisation de ses restaurants et prioriser le développement et le renforcement de ses marques dans la région métropolitaine. Lors du premier trimestre de 2020, ces investissements se sont chiffrés à 1,8 million \$ principalement dans des regroupements d'entreprises.

Arrangements hors bilan

Ententes de financement

La Société a cautionné les dettes de coentreprises pour un montant maximal de 1,2 million \$ (0,9 million \$ au 25 août 2019).

Transactions entre parties liées

Les opérations effectuées dans le cours normal des affaires avec les coentreprises, les principaux dirigeants et autres parties liées sont comptabilisées à la juste valeur et se détaillent comme suit pour la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019 :

Tableau 10 : Transactions entre parties liées (non auditées)

(en milliers de \$)

Périodes de 13 semaines terminées les	24 novembre 2019	25 novembre 2018
Produits d'exploitation (avec des coentreprises) :		
Produits tirés des franchises	236	325
Redevances pour le Fonds National de Publicité	141	195
Contrats de construction	821	28
Produits de location	33	27
Autres produits	152	169
Total	1 383	744
Charges d'exploitation (avec des dirigeants et autres parties liées) :		
Rémunération	311	251

Au cours de la période de 13 semaines terminée le 24 novembre 2019, la Société a encouru des charges de 0,2 million \$ auprès de sociétés liées à des administrateurs (0,1 million \$ pour le trimestre terminé le 25 novembre 2018). Au 24 novembre 2019, la Société avait un solde de 0,8 million \$ (0,9 million \$ au 25 août 2019) à recevoir de ses coentreprises. De plus, le solde des effets à recevoir par la Société auprès de ses coentreprises s'élevait à 0,3 million \$ au 24 novembre 2019 (nul au 25 août 2019).

Données financières non conformes aux IFRS

Tableau 11 : Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS

(en milliers de \$, sauf les pourcentages)

	Périodes de 13 semaines terminées les	
	24 novembre 2019	25 novembre 2018
Produits de restauration - La Cage ⁽¹⁾	23 729	18 811
Produits de restauration - Autres bannières ⁽¹⁾	2 851	1 973
Ventes générées par les franchises et coentreprises	11 915	13 459
Ventes totales des restaurants	38 495	34 243
Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat	5 211	2 693
Autres gains	(483)	(1)
Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises ⁽²⁾	214	415
BAlIA ajusté consolidé	4 942	3 107
Impact d'IFRS 16	(1 203)	-
Excluant l'impact d'IFRS 16	3 739	3 107
Produits	38 373	27 987
Moins : coût des produits vendus	14 285	8 647
Marge brute consolidée	24 088	19 340
Marge brute (en % des produits)	62,8 %	69,1 %

BAlIA ajusté sectoriel⁽³⁾

			Résultat avant frais financiers, amortissements, revenu net des coentreprises et impôts sur le résultat	Autres gains	Résultat avant frais financiers, amortissements et impôts des coentreprises ⁽²⁾	BAlIA ajusté consolidé	Impact IFRS 16	BAlIA ajusté consolidé-excluant l'impact d'IFRS 16
Trimestres terminés les	24 novembre 2019	Restauration	4 158	(483)	177	3 852	(1 179)	2 673
		Ventes au détail	219	-	31	250	-	250
		Franchisage	195	-	6	201	(13)	188
		Autres activités	639	-	-	639	(11)	628
	25 novembre 2018	Restauration	1 927	(1)	390	2 316	-	2 316
		Ventes au détail	133	-	20	153	-	153
		Franchisage	(12)	-	5	(7)	-	(7)
		Autres activités	645	-	-	645	-	645

- (1) Les montants des produits de restauration figurent à la note 5 « Produits » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.
- (2) Cette information est présentée à la note 11 « Investissements dans des coentreprises » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.
- (3) Pour plus de détails, voir la note 18 « Informations sectorielles » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Principales méthodes comptables

Nouvelles normes comptables appliquées en 2020

Le 26 août 2019, la Société a adopté la norme suivante :

IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »)

La Société a adopté l'IFRS 16 pour ses états financiers consolidés de l'exercice ouvert le 26 août 2019 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'actif au titre de droits d'utilisation est comptabilisé en fonction de l'obligation locative au 26 août 2019, sans retraitement de la période correspondante, qui est présentée selon l'IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 »), comme l'autorise la norme. Suivant la méthode rétrospective modifiée, la Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes permises aux termes de l'IFRS 16 :

- La Société n'a pas réapprécié si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application et a plutôt appliqué l'IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application d'IAS 17, *Contrats de location* ;
- la Société s'est appuyée sur l'évaluation de la provision pour contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au lieu d'effectuer un test de dépréciation. La Société a ajusté les actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application selon le montant de la provision pour contrats de location déficitaires comptabilisé dans le bilan consolidé immédiatement avant la date de première application ;
- la Société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application; et
- la Société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de première application.

L'adoption initiale de l'IFRS 16 au 26 août 2019 a eu les répercussions suivantes :

- des actifs au titre du droit d'utilisation de 24,5 millions \$ ont été constatés ;
- les actifs incorporels ont diminué de 0,1 million \$;
- les produits et crédits différés ont diminué de 3,6 millions \$ (0,3 million \$ de passifs courants et 3,3 millions de passifs non courants) ; et
- des obligations locatives de 28,0 millions \$ ont été constatées, soit la tranche courante de 3,2 millions \$ et 24,8 millions \$ dans les passifs non courants.

Veuillez vous référer à la note 3 d) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour plus de détails.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris ses derniers rapports annuels et trimestriels et ses communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR (www.sedar.com).

Le président du conseil, président et chef de la direction
(signé)

JEAN BÉDARD

Le vice-président, finances

(signé)

FRANÇOIS-XAVIER PILON, CPA, CA

Le 14 janvier 2020